

MESSAGE IMPORTANT

Communiqué | COUVRE-FEU




Bonjour à tous,

Tel qu'annoncé par le gouvernement, un couvre-feu est imposé à tous à 20h du 9 janvier au 22 février 2021 inclusivement. Par contre, selon l'Ordre des Dentistes du Québec, les cliniques dentaires peuvent continuer d'exercer jusqu'à 20h.

www.odq.qc.ca/

Dans cet ordre d'idée, notre clinique demeurera ouverte selon nos mêmes heures d'ouverture pour la durée du couvre-feu.

[Voir les heures d'ouverture](#)

Nous tenons tout suite à vous rassurer. Si jamais votre traitement devait se terminer pour 20h ou près de 20h, un billet de couvre-feu sera émis par la clinique afin de vous assurer la tranquillité d'esprit advenant un contrôle routier des autorités.   

Merci de votre fidélité, de votre patience et de votre confiance.

Nous avons très hâte de vous revoir, car notre désir restera toujours votre sourire!

L'équipe sourire de la Clinique dentaire Fortin Poirier! 

 : 450 682-9944
www.fortinpoirier.com